

# Les formations continues pour les personnes de référence pour la démence

# PROGRAMME DATÉ POUR LE SEMESTRE 2 (DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2023)

« Tout référent pour la démence est tenu de participer à des formations continues, de deux jours au moins par an, en lien avec ses missions ». (AGW 16 sep 21 - 9.3.16.3.6.)

Au Bien Vieillir, nous avons choisi de vous proposer des contenus spécifiques, exclusifs à votre fonction, ancrés dans vos besoins, vos obligations et votre quotidien; et vous permettant d'exercer votre fonction et vos missions en lien et en collaboration avec les résidents, les familles et les collègues.

Nous avons choisi des thèmes qui répondent à vos besoins du moment, à vos interrogations, et permettent aux personnes formées avant 2022 de se remettre à jour sur les nouvelles matières. Certains thèmes sont identiques à ceux du premier semestre mais vous trouverez aussi plusieurs nouveautés! Nos formations sont conçues pour vous informer et vous aider à concrétiser vos obligations sur le terrain. Elles sont aussi l'occasion pour vous de rencontrer d'autres référents et de partager ensemble vos réalités. Toutes les formations que nous proposons dans cette section sont agréées par l'AVIQ.



#### Et sur votre site?

IBAN BE83 0682 5183 9915 BIC: GKCCBEBB

Si vous le jugez pertinent et avez suffisamment de professionnels à former, ces formations peuvent également être délivrées sur votre site au tarif habituel.

### En pratique:

Public : professionnels disposant du titre de personne de référence pour la démence (en activité ou pas), et leurs collègues proches.

Lieu: Namur, salle de formation du Bien Vieillir, rue Pépin 29.

Horaire: 9h30 à 17h

Tarif : 120 euros pour les formations en une journée et 220 euros pour la formation en deux

journées, syllabus, collations et repas de midi inclus.

Agrément en cours - Pour vous inscrire : lebienvieillir@skynet.be

Siège Social : Rue Lucien Namêche 2 bis, 5000 Namur - Numéro d'entreprise 867249779- RPM Namur Siège d'exploitation : Rue Pépin 29, 5000 Namur

Contact : <u>lebienvieillir@skynet.be</u> – <u>www.lebienvieillir.be</u> - 081/65.87.00



# LE PROGRAMME

| date                                  | Titre  | En résumé   |
|---------------------------------------|--|---|
| Le lundi<br>2/10                      | Fin de vie et troubles<br>cognitifs  | Comment accompagner la fin de vie des personnes ayant des troubles cognitifs ? En savoir plus sur les soins palliatifs, l'accès à l'euthanasie, les déclarations anticipées, l'acharnement thérapeutique. Ouvrir le débat et se poser des questions éthiques. Ma place de référent pour soutenir les familles, les collègues et la personne concernée par cette étape.  Formatrice : Salome Mulongo, Accompagnatrice de fin de vie, formatrice  |
| Les lundi<br>9/10 et<br>mardi<br>7/11 | Les nouvelles missions et le<br>plan d'action du référent<br>(formation en 2 jours)                          | Mon rôle de référent dans ses différents axes avec, au cœur, la qualité de vie des personnes ayant des troubles cognitifs. La logique de gestion de projet en pratique, comment déterminer mon sujet de travail, déployer et évaluer le plan d'action et son impact sur mon.  Travail de groupe et personnel sur votre propre plan d'action.  Formatrice: Caroline Guffens, co-fondatrice de l'asbl Le Bien Vieillir, gérontologue  |
| Mardi<br>17/10                        | Histoire et récit de vie   | Comment aller à la rencontre du résident pour mieux le connaître et faire de la récolte de son histoire de vie un moment de plaisir? Comment utiliser ces connaîssances pour améliorer son accompagnement? Vous vous immergerez dans le récit de vie pour vivre la magie de l'écriture à deux voix qui permet au résident de redevenir sujet et au soignant de prendre soin autrement. Vous apprendrez à révéler le résident bien au-delà de sa pathologie, dans un moment de complicité et de cocréation.  Formatrice: Salome Mulongo, Accompagnatrice de fin de vie, formatrice |
| Mardi<br>14/11                        | Observer, dépister, évaluer les capacités des résidents présentant des troubles cognitifs et les transformer | Apprendre à observer, dépister et évaluer les capacités préservées des résidents présentant des troubles cognitifs, à poser un regard encapacitant, à trouver pour mobiliser les éléments faisant émerger ou soutenant les  |

 $Contact: \underline{lebienvieillir@skynet.be} - \underline{www.lebienvieillir.be} - 081/65.87.00 \\ IBAN \ BE83 \ 0682 \ 5183 \ 9915 \ BIC: GKCCBEBB \ And the sum of the s$ 



|                | en un véritable guide<br>d'accompagnement  | capacités de chacun — Utiliser et transmettre ces connaissances pour les transformer en un véritable guide d'accompagnement au cœur du projet de vie individualisé. Utilisation de l'outil de recueil des capacités en équipe et évaluation.  Formatrice : Valentine Allard, personne de référence pour la démence, formatrice  |
|----------------|--|---|
| Jeudi<br>16/11 | La protection juridique des ainés vulnérables  | Formation ouverte à tous mais destinée aux travailleurs sociaux des maisons de repos et des services d'aide à domicile. Revoir le cadre légal de la protection juridique, les rôles de chacun dans ce cadre, trouver des réponses à vos questions pratiques — en collaboration avec Droits Quotidiens  Formatrices: Marie Lieffrieg, Juriste chez Droits quotidiens, Camille Deneufbourg, Avocate et médiatrice familiale agréée et Caroline Guffens, co-fondatrice de l'asbl Le Bien Vieillir, gérontologue  |
| Mardi<br>21/11 | Capacités préservées - révision et utilisation de l'outil sur le terrain — attention uniquement en suivi de la formation de la formation de base | Application de l'outil sur base de situations rapportées.  Transfert dans l'équipe, rôle de chacun dans la mise en place des projets de vie individualisés  Formatrice : Valentine Allard, personne de référence pour la démence, formatrice et Valentine Charlot, psychologue, co-fondatrice de l'asbl Le Bien Vieillir.   |
| Mardi<br>28/11 | Convaincre ses collègues   | En tant que référent pour la démence, comment être agent de changement au sein de mon institution ?  Comprendre les étapes d'un processus de changement. Identifier les différents comportements/réactions à chaque étape de ce processus. Repérer ce qui favorise ou freine le changement. Approfondir quelques attitudes et outils pour accompagner le changement.  Cette formation apportera des repères théoriques ainsi que qqes outils utiles aux référents pour accompagner le changement des équipes et des cadres vers d'autres manières de faire et de voir. Elle sera également l'occasion |

|                   |  | d'échanger sur les expériences de changement au sein des institutions.  Formatrice : Isabelle Van Pachterbeke, coach et formatrice.  |
|-------------------|--|--|
| Lundi<br>4/12     | Apporter de la vie et des activités dans le quotidien des personnes ayant des troubles cognitifs | Des questions éthiques, pratiques et organisationnelles<br>émailleront cette journée. Le sens de l'animation, la<br>question du choix et de la participation d'une part. D'autre<br>part définir l'animation, en baliser les acteurs et les<br>modalités pratiques. Partage d'idées concrètes et de<br>bonnes pratiques.   |
|                   |  | Formatrice : Laurence Vieren, personne de référence pour la démence, formatrice  |
| Jeudi<br>7/12     | Les alternatives à la contention   | La majorité des personnes sous contention en maison de repos souffrent de troubles cognitifs. Cette formation posera avec vous la question des raisons de ces contentions, et donc des incitants sur le terrain, pour les analyser. Seront ensuite présentés le cadre légal et les motifs restrictifs d'usage pour finir par les pistes alternatives à prendre en prévention et en réaction face aux difficultés quotidiennes.  Formatrice: Caroline Guffens, co-fondatrice de l'asbl Le Bien Vieillir, gérontologue |
| Vendredi<br>15/12 | Adapter l'alimentation et nos pratiques autour des repas   | De la réflexion sur les menus à la participation concrète à sa réalisation, comment inclure le résident avec des troubles cognitifs pour préserver son indépendance et son autonomie. Cette formation trace avec vous des pistes pour allier dignité, sécurité et plaisir au moment du repas ; pour s'organiser autrement, communiquer, dialoguer, partager.  Formatrice : Muriel Godefroid, personne de référence pour la démence, formatrice   |

 $Contact: \underline{lebienvieillir@skynet.be} - \underline{www.lebienvieillir.be} - 081/65.87.00 \\ IBAN \ BE83 \ 0682 \ 5183 \ 9915 \ BIC: GKCCBEBB$ 



# Fin de vie et troubles cognitifs

Comment accompagner la fin de vie des personnes ayant des troubles cognitifs ? En savoir plus sur les soins palliatifs, l'accès à l'euthanasie, les déclarations anticipées et l'acharnement thérapeutique. Ouvrir le débat et se poser des questions éthiques. Ma place de référent pour soutenir les familles, les collègues et la personne concernée par cette étape.

#### Contenu

- Vécu des proches et des professionnels, et pratiques autour de la fin de vie des personnes ayant des troubles cognitifs.
- La fin de vie : un travail en amont avec la personne et ses proches ... qui continue dans l'approche palliative
- Les soins palliatifs :
  - o De quoi s'agit-il ?Les déclaration anticipées
  - O Quelle place pour chacun ? la personne ayant des troubles cognitifs, sa famille, l'équipe, les autres résidents, le référent
  - o Les outils d'accompagnement non verbal à disposition
  - o Et concrètement dans mon institution?
- La notion de perte ambigüe et l'accompagnement des proches au long cours.
- Le désir de mort de la personne en difficultés cognitives : décoder, comprendre, accompagner les interrogations sur la mort.
- L'euthanasie et les troubles cognitifs :
  - o Éléments légaux : déclaration anticipée ou actuelle
  - O Questionnements éthiques : croyances, valeurs, continuer à accompagner malgré les différences
  - o Rôle du référent
- Une fois la personne décédée ... c'est tout ? Comment accompagner les résidents qui ont des troubles cognitifs et qui vivent ce décès, ce deuil ?

| Le lundi 2/10 | Formatrice : Salome Mulongo, Accompagnatrice de fin de vie, formatrice |
|---------------|--|
|               |  |



# Les nouvelles missions et le plan d'action du référent

« Le directeur sollicite le référent pour la démence afin qu'il propose, en concertation avec l'infirmier chef et les membres du personnel, un plan d'action annuel visant à améliorer la qualité de vie des personnes présentant des troubles cognitifs. Ce plan d'action définit les objectifs, les traduit en actions, indique les professionnels qui participent à l'exécution de chaque action, veille à l'exécution des actions et les évalue. Le plan d'action est validé par le directeur et intégré au projet de vie de l'établissement. » AGW 16 sep 2021

Voici le nouveau cadre de travail des personnes de référence pour la démence ... plus facile à lire et à dire qu'à faire! Quelles sont exactement vos obligations? Que doit contenir un plan d'action? Comment choisir les actions à mettre en place et comment réaliser ce plan? Vous trouverez l'ensemble des réponses à ces questions essentielles dans cette formation en deux journées qui répondent aux obligations de formation continue des personnes de référence pour la démence en place. Elles permettent aussi à celles et ceux qui auraient suivi une formation ailleurs de faire la preuve de leur connaissance du module gestion de projet (12H) - AGW 16 sep 2021 art 9.3.16.3.5. Ces deux jours allient apports théoriques et soutien pratique à la rédaction de votre propre plan d'action. Cerise sur le gâteau, en fin de module, vous aurez rédigé votre plan d'action!

#### Contenu

- Référent pour la démence : rôles et missions selon l'AGW du 16/09/21 ;
- La qualité de vie des personnes présentant des troubles cognitifs : de quoi parle-t-on ? Comment l'objectiver, la mesurer ?
- Un plan d'action du référent : pourquoi ? pour quoi ? pour qui ? comment ?
- La logique de gestion de projet et de plan d'action
- La thématique de travail présentation et usage d'outils classiques de choix et de priorisation savoir faire les liens et soutenir le projet de vie de l'institution
- Les objectifs : apprendre à définir des objectifs et à les rédiger, définir une situation ambitionnée, savoir relier les objectifs aux thèmes de travail du référent;
- Les projets : les choisir et les prioriser présentation d'outils ; les rédiger ; les évaluer : choix des indicateurs objectifs à atteindre ;
- Les actions : décliner ses projets en actions concrètes : qui, quoi, quand, pour quand, combien, risques ;
- L'évaluation : comment savoir que mes objectifs sont atteints ? Création d'indicateurs de suivi pour monitorer les projets

| Les lundi 9/10 et mardi 7/11 | Formatrice : Caroline Guffens, co-fondatrice de l'asbl Le Bien Vieillir, |
|------------------------------|--|
|                              | gérontologue   |
|                              |  |



### Histoire et récit de vie

Pour mieux accompagner les résidents, particulièrement celles et ceux souffrant de difficultés cognitives, les connaître est une base. Réaliser avec eux leur histoire de vie peut constituer une aide substantielle. Ce moment de partage et de complicité crée des liens importants entre les professionnels et les résidents, mais permet aussi une autre relation au sein des équipes. De plus, l'AVIQ impose maintenant aux référents pour la démence de réaliser les projets de vie individualisés et de les ancrer entre autre dans les histoires de vie. Ces dernières prennent donc plus de poids.

Comment aller à la rencontre du résident pour mieux le connaître et faire de la récolte de son histoire de vie un moment de plaisir? Comment utiliser ces connaîssances pour améliorer son accompagnement?

Nous vous proposons de vous immerger dans le récit de vie pour vivre la magie de l'écriture à deux voix qui permet au résident de redevenir sujet et au soignant de prendre soin autrement. Vous apprendrez à révéler le résident bien au-delà de sa pathologie, dans un moment de complicité et de cocréation.

La méthodologie comprend une partie théorique et une partie interactive et impliquante.

- · La théorie abordera :
  - o Les outils et les techniques de prise de notes pour recueillir le plus possible tout en restant en lien
  - o La place des silences et les pépites qu'ils peuvent offrir
  - o Les questions, reformulations qui permettent de relancer le sujet
  - o Les outils et les techniques d'écriture pour rendre le récit le plus fidèle possible au résident-auteur et le plus touchant possible pour les soignants-lecteurs ou proches.
- · La pratique se déroulera comme suit :
  - o Une mise en situation à deux où chacun sera à son tour amené à jouer le raconteur, le recueilleur de mots et lecteur à voix haute.
  - o Partage d'expériences à deux en tant que raconteur durant le recueil de mots et durant l'écoute du rendu par le lecteur.
  - o Partage d'expériences à deux en tant que recueilleur sur l'utilisation des outils vus ensemble, les difficultés rencontrées...
  - o Retour en plus grand groupe sur ce qui a été aidant et facilitant pour nourrir sa boîte à outils de recueilleurs de mots

Mardi 17/10 Formatrice : Salome Mulongo, Accompagnatrice de fin de vie, formatrice



# Observer, dépister, évaluer les capacités des résidents présentant des troubles cognitifs et les transformer en un véritable guide d'accompagnement

Cette formation répond tout particulièrement au besoin des équipes et des référents démence en particulier, de coconstruire un projet de vie individualisé concernant les résidents présentant des difficultés cognitives. Ce PVI s'ancre dans les capacités préservées du résident, est réalisé au cours du 1<sup>ier</sup> mois qui suit son entrée dans la résidence, et implique toute l'équipe pluridisciplinaire. Source précieuse d'informations, il permet de décliner des objectifs individualisés pour chaque résident concerné.

Comment dépister les capacités préservées des résidents ? Qui fait quoi dans l'équipe à ce sujet ? Comment les traduire en un outil opérationnalisable, vraiment utile aux résidents et accessible à tous les professionnels concernés ? Comment embarquer les familles dans ce recueil ? Cette formation a pour ambition de répondre à ces différentes questions et bien d'autres encore !

#### Contenu

- Ancrage sociétal : rappels sur la vision du vieillissement cognitif difficile, des « démences », le dogme médical et le focus quasi exclusif sur les déficits, les conséquences sur les pratiques ;
- Développement d'un autre regard, ancré dans les ressources et tenant compte des difficultés présentes ;
- Recueil des capacités / talents : parcours des moyens et outils à disposition, des professionnels impliqués, des compétences nécessaires à ce recueil ;
- Transformer cette mine d'informations en projet de vie individualisé ;
- Les attitudes de soutien aux capacités : s'adapter, proposer, montrer, imiter, amorcer, mettre à disposition, recommencer, évaluer, etc. ;
- Le travail en équipe autour des capacités préservées : leviers et freins, les lieux de partage d'informations, la traduction du recueil de capacités en missions pour chaque fonction, l'évaluation partagée, etc.

| Mardi 14/11 | Formatrice : Valentine Allard, personne de référence pour la démence, formatrice |
|-------------|--|
|             |  |



# La protection juridique des personnes vulnérables : la protection de la personne et des biens, quel rôle pour l'assistante sociale ?

Travailleurs sociaux des maisons de repos, voici une formation fruit d'une collaboration entre Droits Quotidiens et le Bien Vieillir pour encore mieux répondre à vos besoins. Elle a été conçue pour vous apporter des connaissances légales actuelles et nécessaires à votre fonction, ancrées dans vos réalités de terrain, ainsi que dans les enjeux relationnels et éthiques qui se posent autour de ces questions de vulnérabilité et de protection. Pour aller encore plus loin, un échange vous est proposé avec un administrateur actuellement en fonction pour un moment du type : « tout ce que vous avez toujours voulu savoir et que vous n'avez jamais eu l'occasion de demander ! ».

N'ayez pas peur, cette formation sera illustrée de vos pratiques et vous fera travailler sur des cas concrets et sur vos propres situations. Elle ne restera pas théorique et vous en serez acteurs.

#### 1. Le cadre et les questions éthiques et pratiques posées

- La vision sociétale du vieillissement et ses conséquences sur nos pratiques de protection
- Les notions d'incapacité cognitive et décisionnelle
- Les questions concrètes qui se posent dans le contexte de la maison de repos

### 2. La loi sur l'administration de biens et de la personne, en théorie et en pratique

- Comprendre la finalité de la mesure. Mesures de protection : de qui, de quoi, contre qui, contre quoi protège-t-on ?
- Où commence et se termine le rôle de l'administrateur de la personne : l'administrateur de la personne peut-il contrôler les visites d'un résident, imposer un traitement médical, demander l'euthanasie ?
- A combien s'élève la rémunération d'un administrateur de biens et/de la personne ?
- Qui contrôle un administrateur de biens et/de la personne ?
- Comment me positionner en tant qu'AS quand les choses se passent mal ?
- Différence entre administrateurs familial et professionnel

# 3. Le témoignage d'un administrateur sur sa pratique en maison de repos

• Temps de présentation, d'échange et de questions

Après la formation, vous recevrez un accès d'un mois à toutes les ressources du site <u>www.droitsquotidiens.be</u>. Vous pourrez y retrouver les informations données à la formation et les approfondir.

| Jeudi | Formatrices : Marie Lieffrieg, Juriste chez Droits quotidiens, Camille Deneufbourg,    |
|-------|--|
| 16/11 | Avocate et médiatrice familiale agréée et Caroline Guffens, co-fondatrice de l'asbl Le |
|       | Bien Vieillir, gérontologue  |
|       |  |



## Convaincre ses collègues

En tant que référent pour la démence, comment être agent de changement au sein de mon institution ?

Quelles sont les étapes par lesquelles on passe avant un changement de comportement ? Quelles sont les différentes réactions face au changement ? Qu'est-ce qui facilite ou freine le changement ? En tant que référent, qu'est-ce que je peux faire pour favoriser le changement et qu'est-ce qui est hors de mon contrôle ? Quelles sont les erreurs classiquement commises et comment les éviter ?

Cette journée sera l'occasion d'échanger sur les difficultés rencontrées par les référents mais aussi de repérer les avancées observées dans les différentes institutions et les ingrédients qui y ont contribué.

## Objectifs:

Au terme de cette journée, les participants auront :

- compris la dynamique et les étapes du processus de changement ainsi que les ingrédients qui favorisent ou freinent le changement,
- repéré les attitudes et outils qui permettent d'accompagner le changement au sein de leur institution,
- identifié les prochains pas pour favoriser le changement dans leur fonction de référent.

# Contenu:

- Etapes du processus de changement (courbe du changement Kubler);
- Différents comportements/réactions à chaque étape du processus ;
- L'équation du changement : quels sont les ingrédients qui favorisent ou freinent un changement de comportement (Equation du changement Kostner)
- Attitudes et outils permettant la mise en mouvement (modèle Okiness/AT, outil GROW, feedback, ...)
- Le changement c'est l'affaire de tous : quelles sont les limites du rôle de référent (cercle de COVEY) ? quels partenariats internes stimuler ?

#### Méthode:

- Connectée au terrain : la formation s'ancre dans la réalité professionnelle des participants ;
- Interactive : plusieurs moments d'exercices pratiques et d'échanges sont proposés pour permettre le partage d'idées et d'expériences ;
- Réflexive et tournée vers le futur : les participants sont invités à questionner leur pratique et à identifier les prochains pas vers leur objectif professionnel ;
- Apports théoriques : des contenus théoriques sont proposés et utilisés pour éclairer, analyser, comprendre la réalité professionnelle.

| Mardi 28/11 | Formatrice : Isabelle Van Pachterbeke, coach et formatrice. |
|-------------|---|
|             |   |



# Apporter de la vie et des activités dans le quotidien des personnes ayant des troubles cognitifs

Des questions éthiques, pratiques et organisationnelles émailleront cette journée. Dans un premier temps, le sens de l'animation, la question du choix et de la participation seront abordés. La seconde partie permettra de définir l'animation, en baliser les acteurs et les modalités pratiques. La journée est conçue comme un partage d'idées concrètes et de bonnes pratiques.

## Objectifs:

Au terme de cette journée, les participants auront :

- Intégré ou validé une autre vision de l'animation ;
- Des pistes pour soutenir les collègues de l'animation dans la mise en place d'activités adaptées
- Des pistes pour soutenir les collègues qui ne font pas partie de l'animation, afin de diffuser une autre culture soignante au sens large au sein de la maison de repos.

#### Contenu:

- Définition et sens de l'animation et des activités
- Le besoin d'être utile et l'importance de l'estime de soi au travers des activités
- Défi pour les personnes avec des troubles cognitifs
  - L'impact des difficultés cognitives sur le quotidien et les capacités de réaliser des activités
  - Question de l'auto animation et de la prise d'autonomie
- La qualité de vie des personnes ayant des troubles cognitifs ses questions et ses facteurs
- Aller à la rencontre des résidents, comprendre un refus, soutenir la motivation et la participation
- La participation sous toutes ses facettes
- Découvrir les capacités, transmettre aux collègues
- Soutenir les collègues professionnels de l'animation dans l'animation des personnes avec des troubles cognitifs
- Outiller les collègues non professionnels de l'animation
- Aménager l'espace et l'environnement pour soutenir l'occupation
- Des exemples et des illustrations

| Lundi 4/12 | Formatrice : Laurence Vieren, personne de référence pour la démence, formatrice |
|------------|---|
|            |   |



#### Les alternatives à la contention

La majorité des personnes sous contention en maison de repos souffrent de troubles cognitifs. Cette formation posera avec vous la question des raisons de ces contentions, et donc des incitants sur le terrain, pour les analyser. Seront ensuite présentés le cadre légal et les motifs restrictifs d'usage pour finir par les pistes alternatives à prendre en prévention et en réaction face aux difficultés quotidiennes.

#### Contenu:

- La contention ? de quoi parle-t-on ?
- Situations pour lesquelles elles sont le plus souvent utilisées pour les personnes ayant des troubles cognitifs situations et difficultés incitant la contention
- Les motifs légaux permettant d'utiliser la contention
- Les risques et effets secondaires générés par la contention
- La balance éthique et l'analyse des dangers
- La procédure décisionnelle et les rôles et place de l'équipe, des résidents concernés, des familles
  - o Loi de 2002 sur les droits des patients et point sur la capacité décisionnelle des personnes ayant des difficultés cognitives
  - o Entendre les craintes des familles et savoir y répondre
- Agir autrement en prévention: éviter ou limiter les situations amenant le recours à la contention
- Agir autrement en réaction : quelles solutions alternatives à la contention ?
- L'animation de réunions sur le thème de la contention, le suivi des décisions prises et leur évaluation

#### Méthode

La formation sera concrétisée par des situations amenées par les participants utilisées au fur et à mesure de la matière.

Des outils de support à la réflexion seront proposés et utilisés.

| Jeudi 7/12 | Formatrice : Caroline Guffens, co-fondatrice de l'asbl Le Bien Vieillir, gérontologue | l |
|------------|---|---|
|            |   |   |



# Adapter l'alimentation et nos pratiques autour des repas

Face aux difficultés rencontrées en institutions (et à domicile) dans l'accompagnement des repas, les équipes et les familles sont souvent démunies et dans l'incompréhension ou l'interprétation erronée du rapport à l'alimentation. Que faire quand une personne ne mange plus ? Que faire quand une personne perd du poids ? Comment susciter l'envie de manger et de boire chez des personnes déjà fragilisées ? Comment accueillir ces refus en tant que soignant/accompagnant ? De la réflexion sur les menus à la participation concrète à sa réalisation, comment inclure le résident avec des troubles cognitifs pour préserver son indépendance et son autonomie ? Comment allier dignité, sécurité et plaisir au moment du repas ? C'est à ces différentes questions que cette formation apportera des réponses, en théorie et en pratique !

## Objectifs:

Au terme de la formation les participants seront capables :

- ➤ de contextualiser les problèmes de la personne âgée ayant des troubles cognitifs par rapport aux repas (capacités de la personne, habitudes de vie, goûts, environnement, besoins nutritionnels)
- de trouver des solutions adaptées, créatives et réalistes pour maintenir l'envie et le plaisir de manger
- d'accompagner les équipes et les familles face aux difficultés concernant le besoin de manger
- > de mener une réflexion éthique face aux refus alimentaires

### Contenu:

- Notions théoriques autour de l'oralité, de la mastication, de la déglutition, de l'olfaction, des capacités sensorielles et motrices
- Les différentes phases de changement de texture et leur usage
- Evaluation des besoins nutritionnels, MNA, suivi de poids.
- Partage de pratiques sur l'amélioration de l'alimentation des personnes âgées au vieillissement cognitif difficile.

#### Méthode:

Pédagogie active et participative : Etude de cas, travail en groupe

| Vendredi 15/12 | Formatrice : Muriel Godefroid, personne de référence pour la démence, formatrice |
|----------------|--|
|----------------|--|